

Rapport provincial

Profil des initiatives et
aperçu quinquennal

ÉBAUCHE

Français (Programme anglais)

Automne 2018

Revue de l'éducation en langue française

2016-2017

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
FORMATION DU MANITOBA

BUREAU DE L'ÉDUCATION
FRANÇAISE

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Revue de l'éducation en langue française 2016-2017 : Rapport provincial : profil des initiatives et aperçu quinquennal. Français (Programme anglais).

ISBN : 978-0-7711-7906-8 (PDF)

1. Français (Langue) – Étude et enseignement – Manitoba - Statistiques.

I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
440.7107127

Tous droits réservés © 2018, le gouvernement du Manitoba représenté par
Le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
Bureau d'Enfants en santé Manitoba
Division de l'éducation de la maternelle à la 12^e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Le présent rapport provincial appartient au gouvernement du Manitoba et est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Il est permis de faire et de distribuer des copies à titre non lucratif à des fins éducatives, à condition de reconnaître le gouvernement du Manitoba comme source. Par souci de clarté, les copies ne doivent pas être vendues pour une somme qui excède les coûts de la production et de la distribution des copies. À l'exception de ce qui précède, il est interdit de reproduire ou de redistribuer ce rapport sans obtenir préalablement l'autorisation de la province du Manitoba. Pour demander une telle autorisation, veuillez faire parvenir une demande par écrit en indiquant votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et l'utilisation prévue, y compris le nombre de copies à produire et tous les détails pertinents.

Pour présenter une demande ou obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau du droit d'auteur du Manitoba par courriel, à copyright@gov.mb.ca, ou par télécopieur, au 204-948-2219.

This document is available in English.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Résumé – Français (Programme anglais)	1
Préambule	3
Introduction.....	4
Statistiques provinciales.....	6
Résumé des initiatives des divisions scolaires – 2016-2017	9
Rapport sur les tendances en matière d’initiatives.....	12
Conclusion	19

Résumé – Français (Programme anglais)

Continuer à renforcer les capacités par le leadership et le perfectionnement professionnel

L'enseignement du français dans le cadre du Programme anglais est offert dans toute la province. En 2016-2017, plus de 57 000 élèves de 410 écoles publiques offrant le Programme anglais (sur 630) étaient inscrits à des cours de français, soit environ 38 % des élèves du Programme anglais. Ce nombre comprend 26 % des élèves de la maternelle à la 3^e année, 75 % des élèves de la 4^e à la 8^e année et 9 % des élèves de la 9^e à la 12^e année. En outre, plus de 8500 élèves des écoles indépendantes étaient aussi inscrits à des cours de français (dans le Programme anglais).

Bien que la majeure partie du financement de l'enseignement du français au Manitoba provienne de subventions provinciales versées par élève, le financement additionnel vient du gouvernement fédéral, dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde*. Cette entente contribue au financement de l'enseignement du français au Manitoba à hauteur de 7 millions de dollars par année. Selon les modalités de l'entente, le Manitoba a l'obligation de préparer un plan d'action pour déterminer des indicateurs de performances et des cibles en ce qui concerne l'enseignement du français.

La Revue de l'éducation en langue française (RÉLF) est conçue de façon à respecter les exigences de l'entente en matière de rapports. Les indicateurs de performance ont été regroupés en trois principaux volets pour refléter la réussite de l'enseignement du français dans le cadre du Programme anglais :

- Politiques et pratiques;
- Soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français;
- Sensibilisation de la communauté et promotion.

Certains indicateurs de performance sont calculés à partir de données du Système d'information scolaire, alors que d'autres sont basés sur des déclarations présentées par des divisions scolaires. Le présent rapport compare les données recueillies par trois sondages menés auprès des divisions, au cours des cinq dernières années. Ce rapport sera le dernier au cours de la période visée par l'Entente. Ses conclusions seront utilisées pour déterminer les indicateurs de performance pour le prochain cycle quinquennal.

Le processus de production de rapports a contribué à informer les divisions scolaires quant à la nature des initiatives prises dans leurs écoles en ce qui concerne le français (Programme anglais). Des améliorations ont été constatées dans plusieurs domaines précis durant la période visée par le rapport.

- Les divisions scolaires ont indiqué qu'un nombre accru d'initiatives proposées a été mis en œuvre (voir le tableau 6, page 14).
- Les divisions scolaires ont indiqué avoir mieux réussi à atteindre leurs objectifs dans les trois principaux volets (voir le tableau 8, page 16).
- Les divisions scolaires ont indiqué avoir mieux réussi, particulièrement en ce qui concerne le soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français (voir le tableau 10, page 17).
- Une plus grande proportion des divisions scolaires a indiqué avoir mieux réussi à offrir des cours de français (voir le tableau 12, page 18).

* L'entente est structurée conformément au Protocole d'entente relatif à l'enseignement de la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde entre le gouvernement du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Le rapport provincial se termine par des réflexions sur la prestation du programme :

- Le leadership des divisions a clairement été démontré dans le soutien des initiatives qui ont contribué à renforcer les capacités du personnel enseignant et devrait rester prioritaire.
- Un leadership plus fort et plus visible est nécessaire dans d'autres domaines que le renforcement des capacités du personnel enseignant afin de confirmer le soutien des divisions pour le français (Programme anglais) et d'assurer que les éléments fondamentaux sont en place pour l'efficacité de l'enseignement en classe.

En prévision du prochain cycle quinquennal de l'Entente Canada-Manitoba relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, le Bureau de l'éducation française (BEF) consultera les divisions scolaires pour déterminer comment évaluer l'efficacité et améliorer l'enseignement du français dans le Programme anglais.

Préambule

La Revue de l'éducation en langue française

En septembre 2014, le Bureau de l'éducation française (BEF) mettait en œuvre la **Revue de l'éducation en langue française** afin de favoriser la réussite de l'enseignement du français (Programme anglais) dans les écoles du Manitoba. Pour plus d'information sur le contexte et les objectifs de cette Revue, veuillez consulter le site Web au www.edu.gov.mb.ca/m12/stat-fin/subfr/revue_ed_fr.html.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba apporte une aide financière aux divisions scolaires pour l'enseignement de la langue française en accordant des subventions et un financement pour les activités de base. Le financement versé aux divisions scolaires vise à soutenir l'enseignement et l'apprentissage du français dans le cadre du Programme anglais.

La Revue de l'éducation en langue française s'inscrit dans un contexte voulant que les cours de français du Programme anglais ont pour but de permettre à tous les élèves du Manitoba d'acquérir un niveau de français qui leur permet de communiquer en langue française et avoir accès aux cultures francophones. La Revue propose une façon d'évaluer le succès des cours de français en recueillant des données et en suivant les progrès au fil du temps. À l'aide de ces données, les écoles et les divisions scolaires peuvent privilégier des initiatives qui visent à surmonter des défis identifiés afin d'aider les élèves dans leur apprentissage de la langue française.

Le tableau de la page 5, intitulé *La réussite de l'enseignement du français (Programme anglais)*, résume la philosophie de base de la Revue, décrit les objectifs d'apprentissage des élèves et présente les trois volets clés qui appuient l'enseignement et l'apprentissage du français.

Afin de déterminer dans quelle mesure les élèves ont atteint les objectifs des cours de français, on a demandé aux divisions scolaires de prendre en considération les questions suivantes :

- Les cours de français aident-ils les élèves à acquérir des connaissances linguistiques leur permettant de communiquer en français?
Ont-ils la confiance nécessaire pour parler français?
- Les élèves comprennent-ils la valeur de l'apprentissage du français dans leur vie? Ont-ils envie de poursuivre leur apprentissage du français au cours de leur vie?
- Les élèves connaissent-ils les cultures francophones? Intègrent-ils des aspects de la culture francophone dans leur vie?
- Les élèves font-ils preuve de curiosité et d'ouverture face à d'autres cultures? Font-ils l'acquisition des aptitudes pour la communication interculturelle qui sont essentielles pour devenir des citoyens du monde?

Introduction

Le présent document est le troisième rapport provincial préparé dans le cadre de la **Revue de l'éducation en langue française – français (Programme anglais)** par le BEF. Le rapport présente les données recueillies à partir du questionnaire de 2016-2017 envoyé aux divisions scolaires et auquel 34 des 36 divisions scolaires qui offrent des cours de français (Programme anglais) au Manitoba ont répondu.

Le rapport comprend les données recueillies à l'aide du deuxième questionnaire abrégé et fournit un portrait de l'état des cours de français du Programme anglais. Il comprend un résumé des initiatives mises en place en 2016-2017 dans le but de tabler sur les succès ou de surmonter les difficultés de l'enseignement du français (Programme anglais).

Conformément à la structure de la Revue (voir le tableau récapitulatif à la page 5), les initiatives sont regroupées en fonction des trois principaux volets qui favorisent la réussite de l'enseignement du français (Programme anglais) dans les écoles du Manitoba :

- Politiques et pratiques
- Soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français
- Sensibilisation de la communauté et promotion

Alors que le cycle quinquennal du processus d'examen tire à sa fin, ce troisième rapport provincial présente les résultats comparatifs des données recueillies durant la période allant de 2013-2014 à 2017-2018 et formule des recommandations concernant les mesures à prendre en prévision de l'avenir.

Remarque : Les graphiques inclus dans ce rapport sont présentés uniquement en anglais. Les prochains rapports permettront une version française des graphiques.

LA RÉUSSITE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS (Programme anglais)

LES ÉLÈVES COMMUNIQUENT EN FRANÇAIS ET DÉCOUVRENT LES CULTURES FRANCOPHONES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Acquies des connaissances linguistiques pour communiquer en français	Acquies la confiance nécessaire pour parler en français	Comprendre la valeur d'apprendre le français	Découvrir et explorer les cultures francophones	Faire preuve d'ouverture et de curiosité face aux autres cultures
--	---	--	---	---

Volet clé

Volet clé

Volet clé

POLITIQUES ET PRATIQUES			SOUTIEN DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS					SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ET PROMOTION		
Embauche	Représentation publique	Planification divisionnaire	Renforcer les capacités du personnel enseignant	Renforcer les capacités des administrateurs	Favoriser l'engagement des élèves	Améliorer les compétences linguistiques des élèves	Apprécier les cultures francophones	Promotion divisionnaire	Rehaussement du profil du français dans les écoles et les communautés	Inscriptions et rétention des élèves

ement et l'apprentissage du Français (Programme anglais) exigent que ns scolaires et les écoles accordent de l'importance à l'apprentissage is et établissent des **politiques** offrant un cadre organisationnel et **volets** qui permettent la discussion et la planification pour créer des s gagnantes.

river, on demande aux divisions scolaires de prendre en considération les uivants afin de favoriser la réussite de l'enseignement du français :

iques (rôles et responsabilités)

ques d'embauche

as d'enseignement (nombre de minutes ou blocs de temps)

et accès

icement – subventions par catégorie et le Programme de revitalisation du ais langue seconde

L'enseignement et l'apprentissage du français (Programme anglais) exigent que les divisions scolaires et les écoles soutiennent le perfectionnement professionnel du personnel enseignant et des administrateurs, ainsi que l'apprentissage des élèves en créant des expériences linguistiques et culturelles qui favorisent l'apprentissage.

Enseignement : Il est important de veiller à ce que le français soit utilisé comme langue d'enseignement et qu'il soit enseigné en utilisant une approche équilibrée basée sur la littératie qui comprend l'intégration des cultures francophones. Cette méthodologie repose sur les éléments suivants :

- Le personnel enseignant utilise une approche équilibrée basée sur la littératie (communication orale, lecture, écriture).
- Les élèves et le personnel enseignant interagissent spontanément en français pour améliorer l'aisance, la précision et la confiance.
- Des activités culturelles régulières enrichissent les expériences d'apprentissage des élèves.
- Les élèves découvrent la valeur et les avantages de l'apprentissage d'une autre langue.
- Le personnel enseignant fait une évaluation formative continue des compétences en français des élèves.

On demande aux divisions scolaires de déterminer si des mesures de soutien adéquates sont en place pour que les éducateurs puissent mettre en pratique ces méthodes pédagogiques.

Apprentissage : Les élèves apprennent le français par la participation active dans des situations et des contextes d'apprentissage variés, en classe et à l'extérieur de l'école. Les élèves devraient se trouver dans des situations qui les motivent et avoir l'occasion d'améliorer leurs compétences linguistiques, d'explorer les cultures francophones et de valider leurs expériences d'apprentissage du français.

Il est important de promouvoir les atouts et les avantages de l'apprentissage du français auprès des élèves, des parents et de la communauté et d'offrir aux élèves la possibilité d'apprendre le français dans divers contextes. Les initiatives qui favorisent la promotion ont des répercussions sur la rétention en encourageant les élèves à apprendre le français durant leur scolarité, jusqu'à la fin du secondaire.

Le message voulant que les divisions scolaires et les écoles accordent de l'importance à l'enseignement et à l'apprentissage du français et y apportent leur soutien est un élément clé du maintien de cours de français dynamiques. Les divisions scolaires doivent examiner leur façon d'informer les parents et de collaborer avec eux, d'encourager et de mobiliser les élèves et de soutenir le personnel afin de démontrer le soutien accordé aux cours de français.

Statistiques provinciales

Les statistiques provinciales suivantes tracent un portrait des inscriptions et des tendances en matière d'inscriptions dans les cours de français pour l'année scolaire 2016-2017 et présentent un aperçu de la période de 11 ans allant de 2006-2007 à 2016-2017.

Portrait de l'enseignement du français dans la province (Programme anglais)

En 2016-2017, la totalité des 36 divisions scolaires* proposait des cours de français aux **57 773 élèves** dans 410 (ou 65 %) des 630 écoles publiques offrant le Programme anglais. Approximativement 38 % des élèves du Programme anglais étaient inscrits à des cours de français :

- 26 % des élèves de la maternelle à la 3^e année suivaient des cours de français pour les jeunes débutants;
- 75 % des élèves de la 4^e à la 8^e année;
- 9 % des élèves de la 9^e à la 12^e année.

De plus, un total de **8670 élèves** étaient inscrits à des cours de français (Programme anglais) dans 44 écoles indépendantes. Ces chiffres représentent au total **66 443 élèves** inscrits dans **454 écoles publiques et indépendantes** durant l'année scolaire 2016-2017. Les données ci-après fournissent plus de précisions sur les inscriptions dans les cours de français.

Inscriptions à des cours de français dans le Programme anglais (écoles publiques) :

57 773 élèves ou 37 % des 155 278 élèves du Programme anglais (écoles publiques).

- ♦ 180 écoles dans 6 divisions scolaires urbaines – 30 251 élèves ou 52 % du total des élèves inscrits à des cours de français;
- ♦ 199 écoles dans 24 divisions scolaires rurales – 25 266 élèves ou 44 % du total des élèves inscrits à des cours de français;
- ♦ 31 écoles dans 6 divisions scolaires du Nord – 2256 élèves ou 4 % du total des élèves inscrits à des cours de français.

Inscriptions à des cours de français (écoles publiques et indépendantes) par niveaux scolaires :

66 443 élèves dans 454 écoles publiques et indépendantes.

- ♦ cours de français pour les jeunes débutants (maternelle à la 3^e année) : 14 152 élèves ou 21 % du total des élèves inscrits à des cours de français;
- ♦ 4^e à la 8^e année : 46 196 élèves ou 70 % du total des élèves inscrits à des cours de français;
- ♦ 9^e à la 12^e année : 6095 élèves ou 9 % du total des élèves inscrits à des cours de français.

Les inscriptions à des cours de français dans les écoles publiques sont passées de 67 565 à 57 773 élèves de 2006-2007 à 2016-2017, une diminution de 9792 élèves ou 15 %. Au cours de la même période, le nombre d'élèves inscrits au Programme anglais est passé de 174 196 à 171 796, une diminution de 2400 élèves ou 1,4 %. Bien que la population scolaire du Programme anglais ait chuté, le nombre d'élèves inscrits en français a baissé plus rapidement que la population scolaire.

Le nombre d'écoles publiques offrant des cours de français a aussi diminué, passant de 444 à 410, de 2006-2007 à 2016-2017, soit 34 écoles en moins. Au cours de la même période, le nombre d'écoles publiques offrant le Programme anglais a augmenté de 677 à 678. À la lumière de cette légère augmentation, la diminution du nombre d'écoles enseignant le français est encore plus significative.

* L'une des 37 divisions scolaires du Manitoba offre seulement le Programme français.

Tableau 1

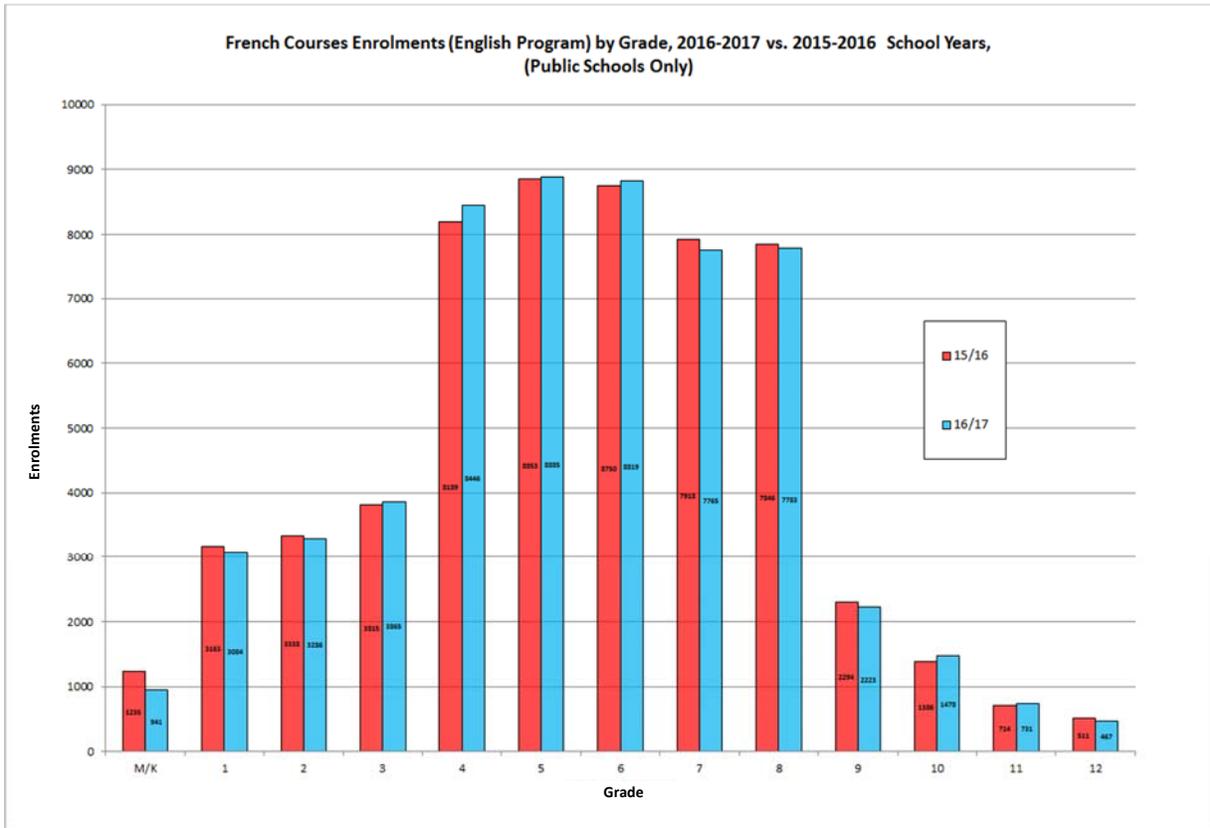


Tableau 2

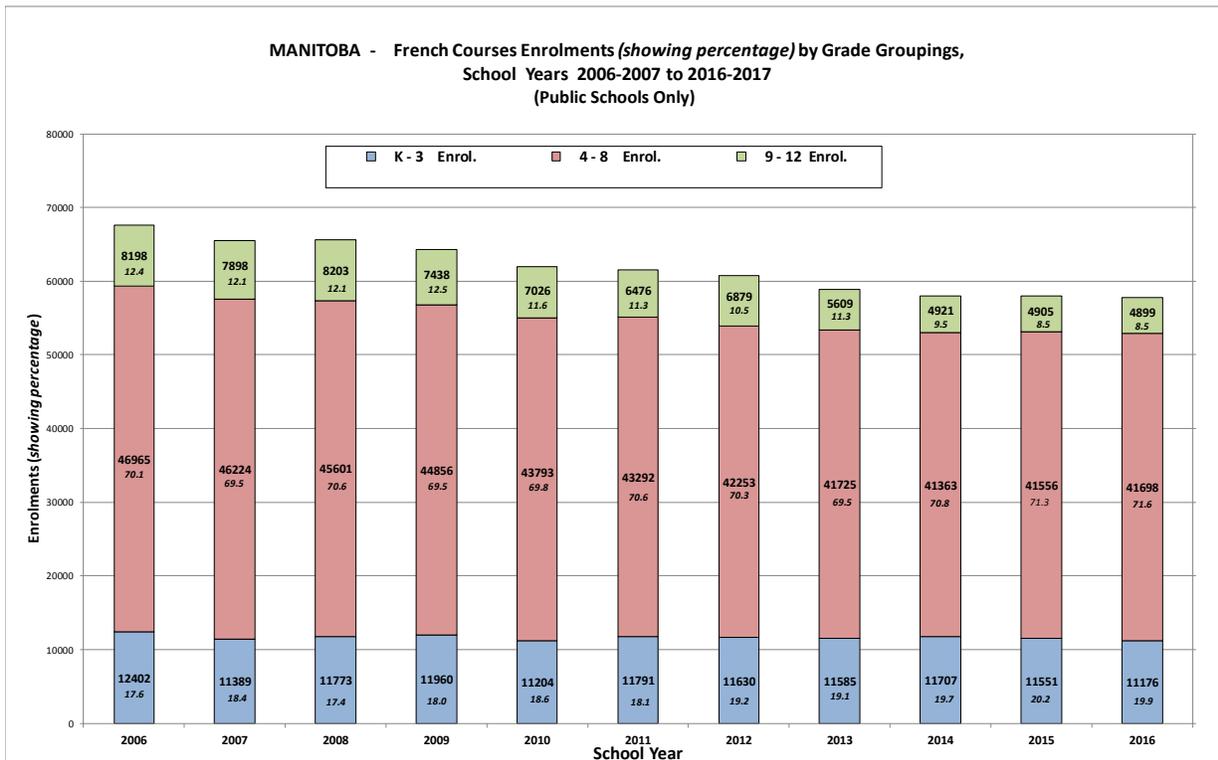
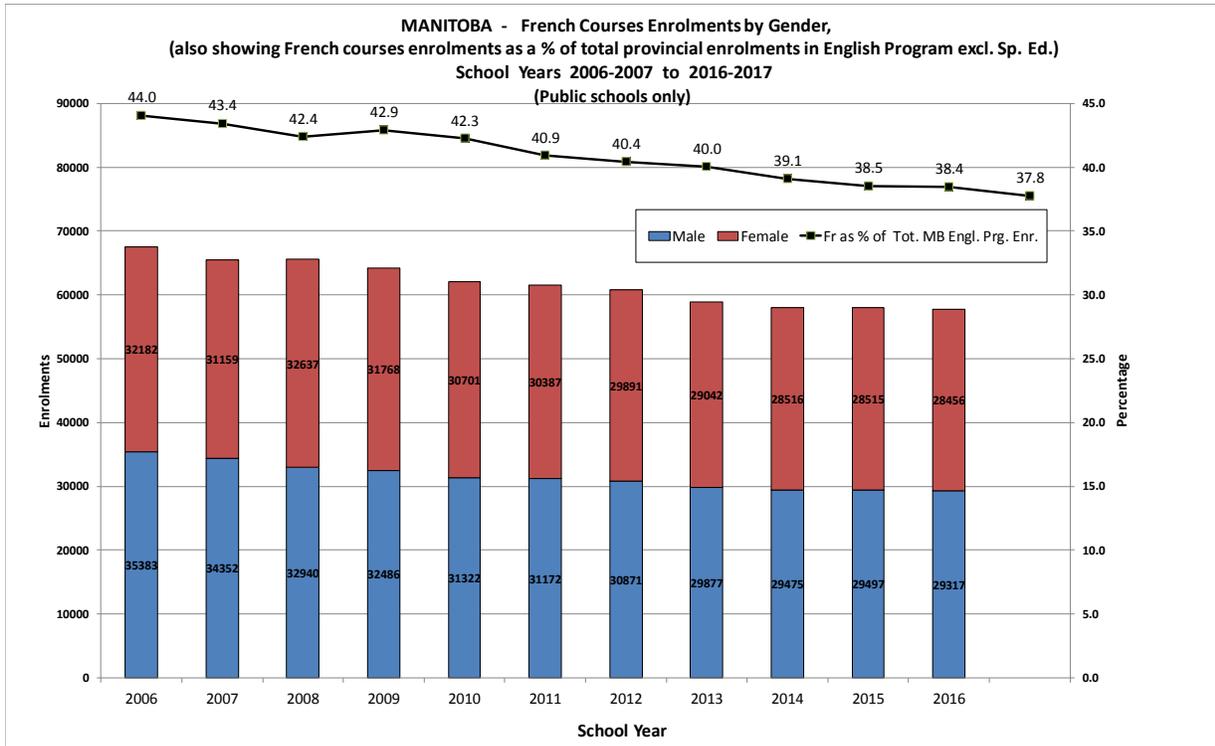


Tableau 3



Résumé des initiatives des divisions scolaires – 2016-2017

Le tableau ci-après présente un résumé des principales initiatives mises en œuvre par les divisions scolaires durant l'année scolaire 2016-2017 afin d'assurer la réussite de l'enseignement du français. Les initiatives sont catégorisées en fonction des trois principaux volets du tableau récapitulatif (p. 5). Le tableau ci-dessous indique entre parenthèses le nombre d'initiatives par volet clé, puis montre le nombre d'initiatives entreprises dans chaque sous-section. Cette liste a été initialement créée en 2013-2014 en codant les initiatives des divisions scolaires et a été mise à jour chaque année à l'aide des données soumises.

Les priorités provinciales basées sur l'analyse des données de 2013-2014 sont indiquées en vert et marquées d'un astérisque (*)¹.

Section 1 – Politiques et pratiques (11)
Planification divisionnaire* (7) <ul style="list-style-type: none">• Développer des politiques/orientations pour l'enseignement et l'apprentissage du français pour tous les élèves. Les mesures comprennent l'obligation d'enseigner le français de la 4^e à la 8^e année, la définition des rôles et responsabilités, l'inclusion et le financement (2).• Mettre en place un plan d'action divisionnaire et un comité directeur (2).• Fournir du soutien par l'entremise d'un coordonnateur linguistique divisionnaire (3).• Faciliter la transition entre les niveaux scolaires par des rencontres du personnel enseignant (aucune initiative du genre en 2016-2017).
Embauche (4) <ul style="list-style-type: none">• S'assurer d'embaucher du personnel enseignant qualifié qui parle français et qui connaît la méthodologie actuelle (4).
Représentation publique (aucune initiative du genre en 2016-2017) <ul style="list-style-type: none">• Informer et sensibiliser les commissaires sur des questions liées à l'offre de cours de français.• Présenter des recommandations aux cadres supérieurs.
Section 2 - Soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français (66)
Renforcer les capacités du personnel enseignant* (27) <ul style="list-style-type: none">• Offrir au personnel enseignant la possibilité de suivre des ateliers de perfectionnement professionnel (autoévaluation du personnel enseignant pour déterminer les besoins) : méthodologie, intégration de la culture, outil d'évaluation du BEF, DREF (ressources) (15).• Encourager l'amélioration continue des connaissances linguistiques : offrir des cours de langue (3).• Encourager la collaboration pour le perfectionnement professionnel continu : CAP, mentorat, observations en classe, intégration d'autres matières, ressources et matériel (4).• Offrir du soutien aux nouveaux membres du personnel qui enseignent le français (aucune initiative du genre en 2016-2017).• (5 initiatives de la présente sous-section n'ont pas été classées en raison d'un manque d'information.)

¹ *Priorités provinciales basées sur l'analyse des données de 2013-2014.

Apprécier les cultures francophones (8)

- Intégrer la culture aux activités pédagogiques; les élèves font des observations et des liens personnels à propos des éléments explorés (6).
- Augmenter la présence des ressources en français dans les bibliothèques scolaires et les classes : livres, films, musique, magazines, technologie (1).
- (1 initiative de la présente sous-section n'a pas été classée en raison d'un manque d'information.)

Améliorer les compétences linguistiques des élèves* (7)

- S'assurer que tous les élèves ont régulièrement l'occasion de participer à des conversations pour développer leur capacité de s'exprimer avec confiance; suivre les progrès : continuum d'interventions, portfolio linguistique, outil d'évaluation du BEF pour la communication orale (3).
- Fournir des ressources actuelles, adéquates et pertinentes; multimédia, documents imprimés, etc. (2)
- (2 initiatives de la présente sous-section n'ont pas été classées en raison d'un manque d'information.)
- Mettre en place l'outil d'évaluation du BEF pour la communication orale; fournir des rétroactions correctives et des commentaires, critères cocréés (**aucune initiative du genre en 2016-2017**).

Renforcer les capacités des administrateurs, les sensibiliser, souligner la valeur du français* (5)

- Expliquer aux administrateurs en quoi consistent des cours de français de qualité basés sur la littératie : visites en classe, conversations orientées par un consultant, témoignages (3).
- Créer des groupes de discussion/de cohorte : retour des cours de français, prévoir un horaire pour de l'assistance, pratiques exemplaires (1).
- Préparer un cadre pour les observations en classe et le cheminement axé sur des pratiques pédagogiques adéquates (1).
- Définir des orientations pour les entrevues et l'embauche du personnel enseignant (**aucune initiative du genre en 2016-2017**).

Favoriser l'engagement des élèves* (7)

- Proposer une variété d'expériences culturelles pour fournir un complément à l'apprentissage linguistique et parfaire les connaissances interculturelles (6).
- Encourager les élèves à faire une réflexion et à discuter de leurs progrès et de leur engagement : questionner les élèves sur leurs capacités à communiquer oralement, à lire et à écrire en français, sur leurs expériences avec le français et sur les avantages et les inconvénients d'apprendre le français. Entrevues de départ auprès des élèves du niveau intermédiaire (1).
- Établir de solides bases linguistiques pour que les élèves deviennent compétents et confiants en français (**aucune initiative du genre en 2016-2017**).

Section 3 – Sensibilisation de la communauté et promotion (10)

Inscriptions et rétention des élèves* (5)

- Offrir des cours par vidéoconférence aux élèves du secondaire (2).
- Réintroduire des cours de français dans les écoles qui les ont abandonnés (1).
- Inviter les élèves du niveau intermédiaire à assister à un cours de français du secondaire et à consulter la galerie pour voir comment les anciens élèves utilisent le français dans leurs activités du quotidien (1).
- (1 initiative de la présente sous-section n'a pas été classée en raison d'un manque d'information.)

Aucune initiative du genre en 2016-2017 :

- Offrir des cours de français pour les jeunes débutants.
- Augmenter les inscriptions au secondaire : faire le suivi du nombre d'élèves, établir des horaires.

- Offrir la possibilité de faire des entrevues de départ avec les élèves de la 5^e et de la 8^e année.
- Offrir des séances d'information aux élèves de la 8^e année.
- Stimuler l'intérêt des élèves à poursuivre l'apprentissage de la langue française après le secondaire.

Initiatives scolaires visant à rehausser le profil du français (3)

- Fournir plus d'information aux parents (Anglais langue additionnelle – ALA) : site Web, articles dans les bulletins d'information, brochures de la division, activités pédagogiques en français pour les élèves **(2)**.
- Accroître la visibilité du français dans les écoles : annonces, affichage, réunions, intégration des arts, de l'éducation physique et de la musique **(1)**.

Aucune initiative du genre en 2016-2017 :

- Organiser des événements publics : célébrations des apprentissages, portes ouvertes, présentations durant les comités de parents, activités culturelles familiales.
- Veiller à ce que tous les membres du personnel connaissent les avantages d'apprendre des langues, les avantages pour les élèves en ALA; conversations à l'occasion des rencontres parent/personnel enseignant : attitudes et compétences.

Promotion divisionnaire (2)

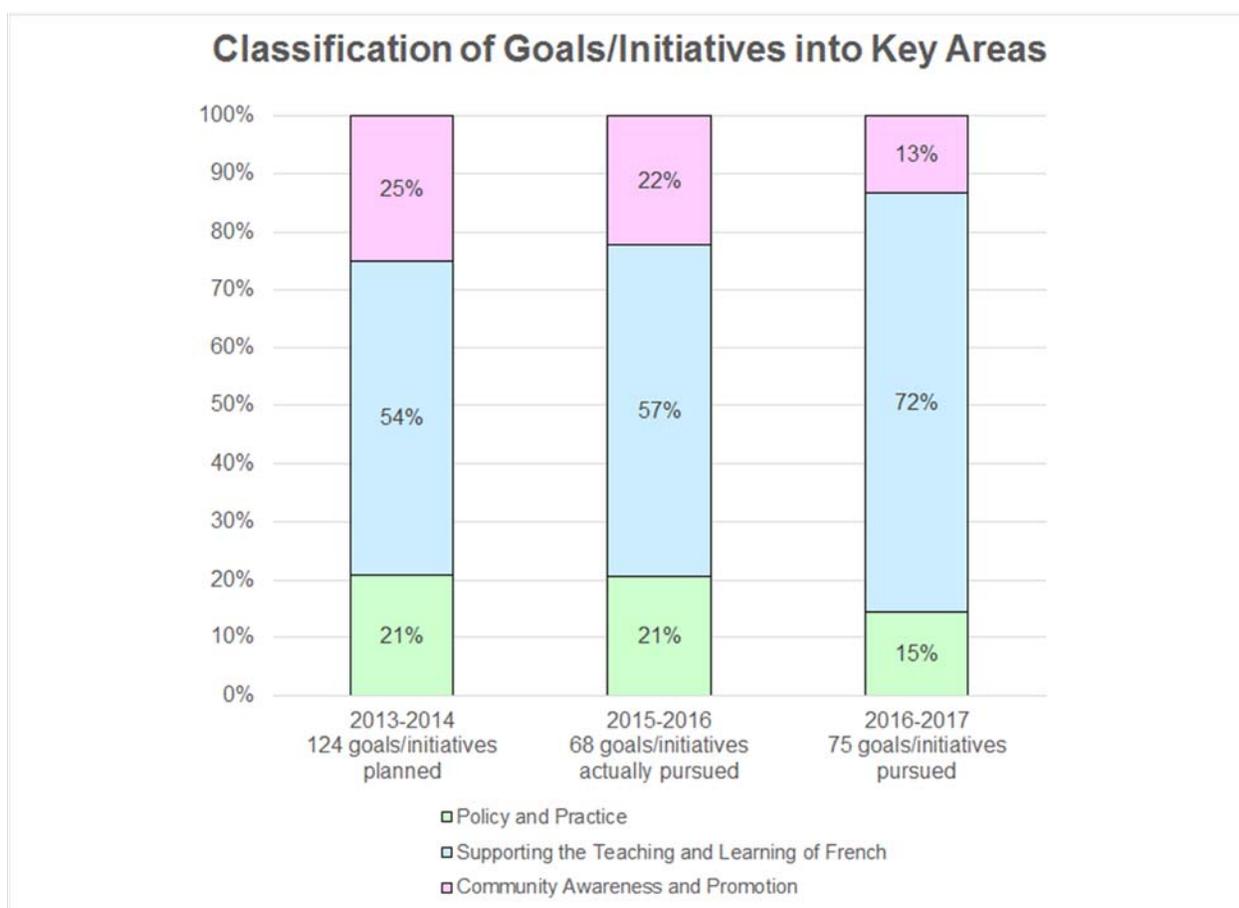
- Préparer du matériel promotionnel : brochures, site Web, trousse d'information pour la maternelle, etc. **(1)**.
- Célébrer l'enseignement et l'apprentissage du français au moyen d'un forum public **(1)**.
- Définir une stratégie de communication pour utiliser efficacement le matériel promotionnel; points de transition, présentations à l'intention des parents et des élèves **(aucune initiative du genre en 2016-2017)**.

Rapport sur les tendances en matière d'initiatives

Les réponses au sondage dans le cadre de la Revue de l'éducation en langue française sont résumées dans les graphiques ci-après qui montrent les tendances au cours de la période visée par l'Entente Canada-Manitoba, soit de 2013-2014 à 2017-2018.

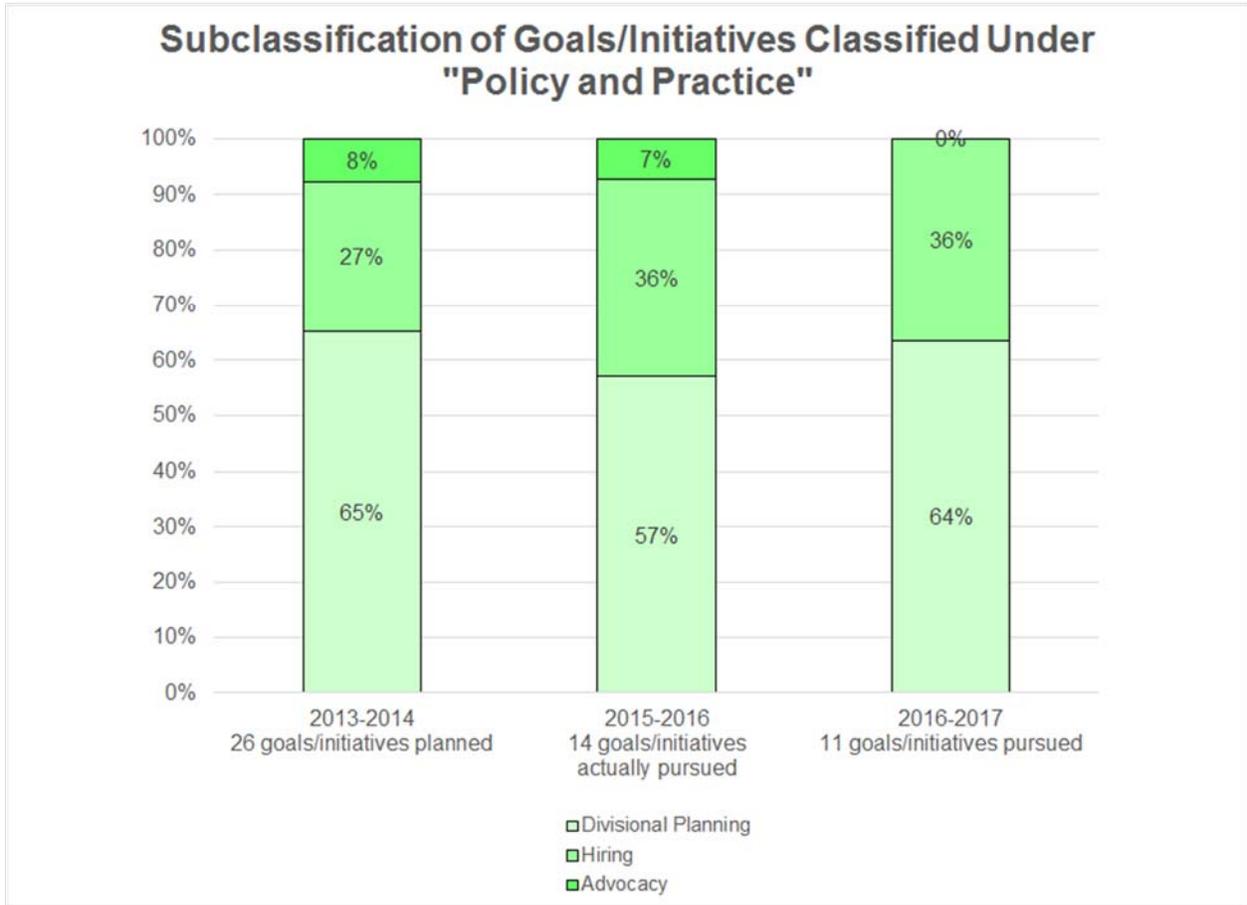
Le tableau 4 montre la classification générale des buts et des initiatives dans les trois principaux volets : Politiques et pratiques, Soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français et Sensibilisation de la communauté et promotion. Les tableaux 5 à 7 montrent des sous-catégories de ces initiatives. Les tableaux 8 à 11 montrent l'évaluation faite par les divisions scolaires concernant le succès de la mise en place des initiatives. Le tableau 12 présente l'évaluation globale faite par les divisions scolaires de la réussite de l'enseignement du français.

Tableau 4



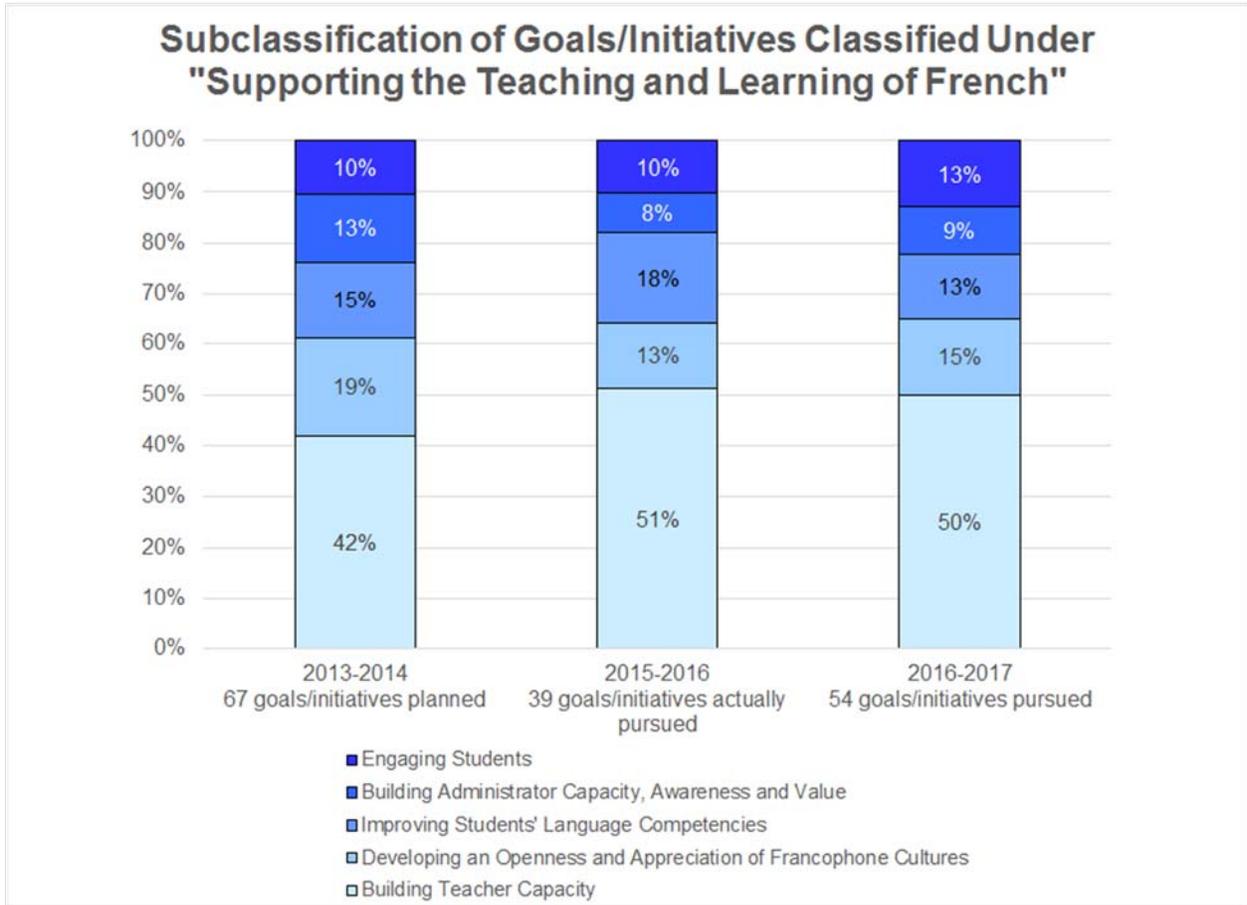
Les buts et les initiatives des divisions scolaires visant à tabler sur les succès ou à surmonter les difficultés en ce qui concerne l'enseignement du français (Programme anglais) ont été classés en trois principaux volets. Durant toute la période visée par le rapport, la répartition de ces buts et initiatives a été modifiée de sorte que près des trois quarts des buts et initiatives de l'année scolaire 2016-2017 consistaient à soutenir l'enseignement et l'apprentissage du français.

Tableau 5



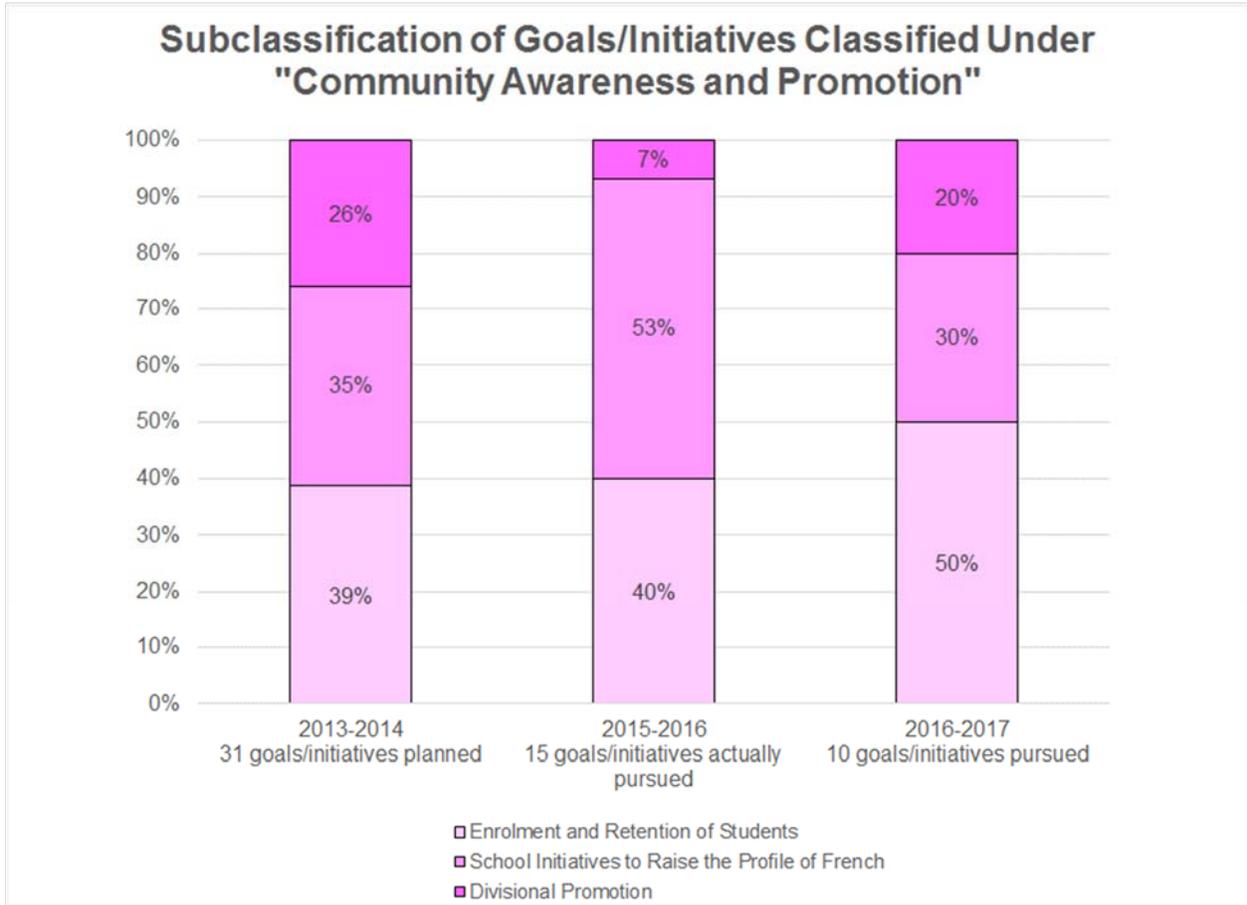
Dans le questionnaire de 2013-2014, les divisions scolaires avaient identifié 26 initiatives de la catégorie « Politiques et pratiques » à mettre en œuvre ou à continuer d’ici 2015-2016. Durant l’année scolaire 2015-2016, les divisions scolaires ont mis en œuvre ou ont poursuivi proportionnellement un moins grand nombre d’initiatives de la catégorie « Planification divisionnaire » et plus d’initiatives de la catégorie « Embauche » que prévu. L’année suivante montre un changement sur le plan des initiatives de la catégorie « Représentation publique » au profit des initiatives de la catégorie « Planification divisionnaire ».

Tableau 6



Depuis 2013-2014, les divisions scolaires ont plus souvent mis l'accent sur l'objectif visant à « Renforcer les capacités du personnel enseignant » dans le volet clé du « Soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français ».

Tableau 7



La moitié des buts et des initiatives visés en 2016-2017 concernait la catégorie « Inscriptions et rétention des élèves ». Cette proportion s’est accrue tout au long du processus de collecte de données. Toutefois, des fluctuations dans les deux autres sous-catégories indiquent peut-être un changement sur le plan des préoccupations des divisions scolaires.

Tableau 8



Dans les questionnaires des années scolaires 2015-2016 et 2016-2017, on a demandé aux divisions scolaires d'évaluer le niveau de succès de chaque but et initiative de l'année en question.

Durant ces deux années, les divisions scolaires ont jugé avoir obtenu au moins un certain succès (« Somewhat successful ») dans la presque totalité des buts. En 2016-2017, il y a eu une transition vers des initiatives donnant de meilleurs résultats.

Tableau 9

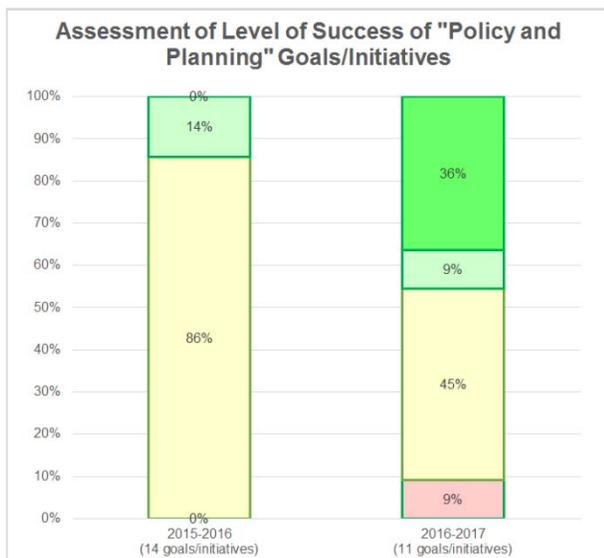


Tableau 10

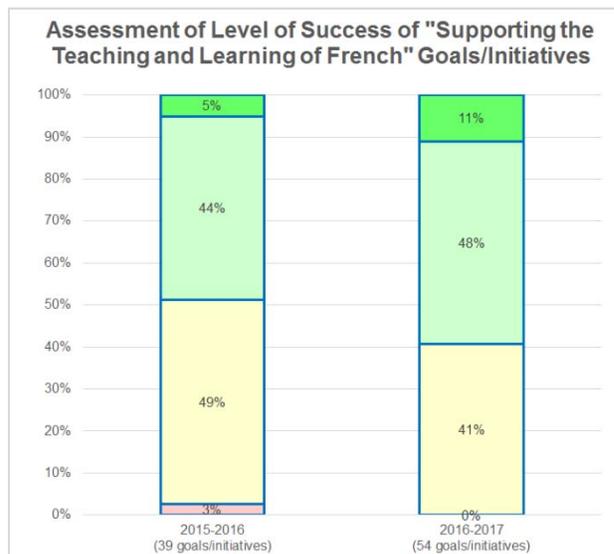
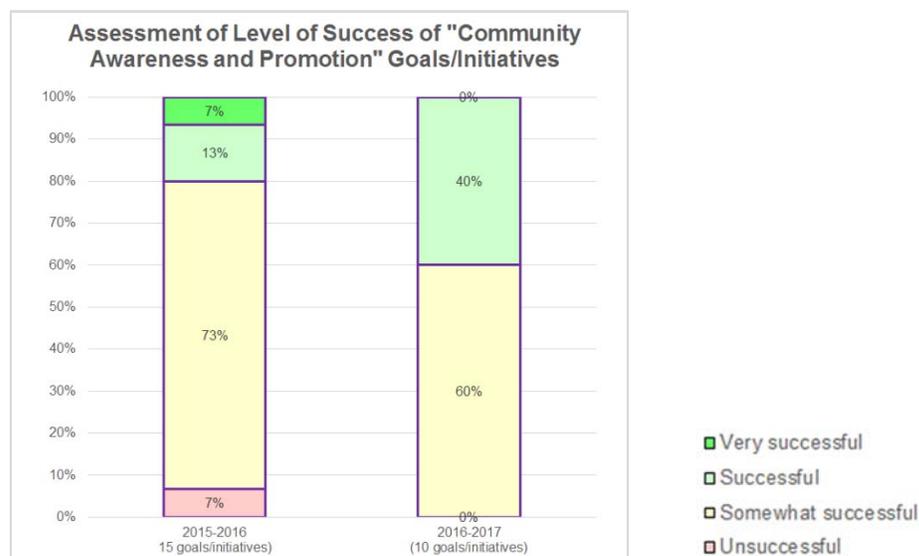


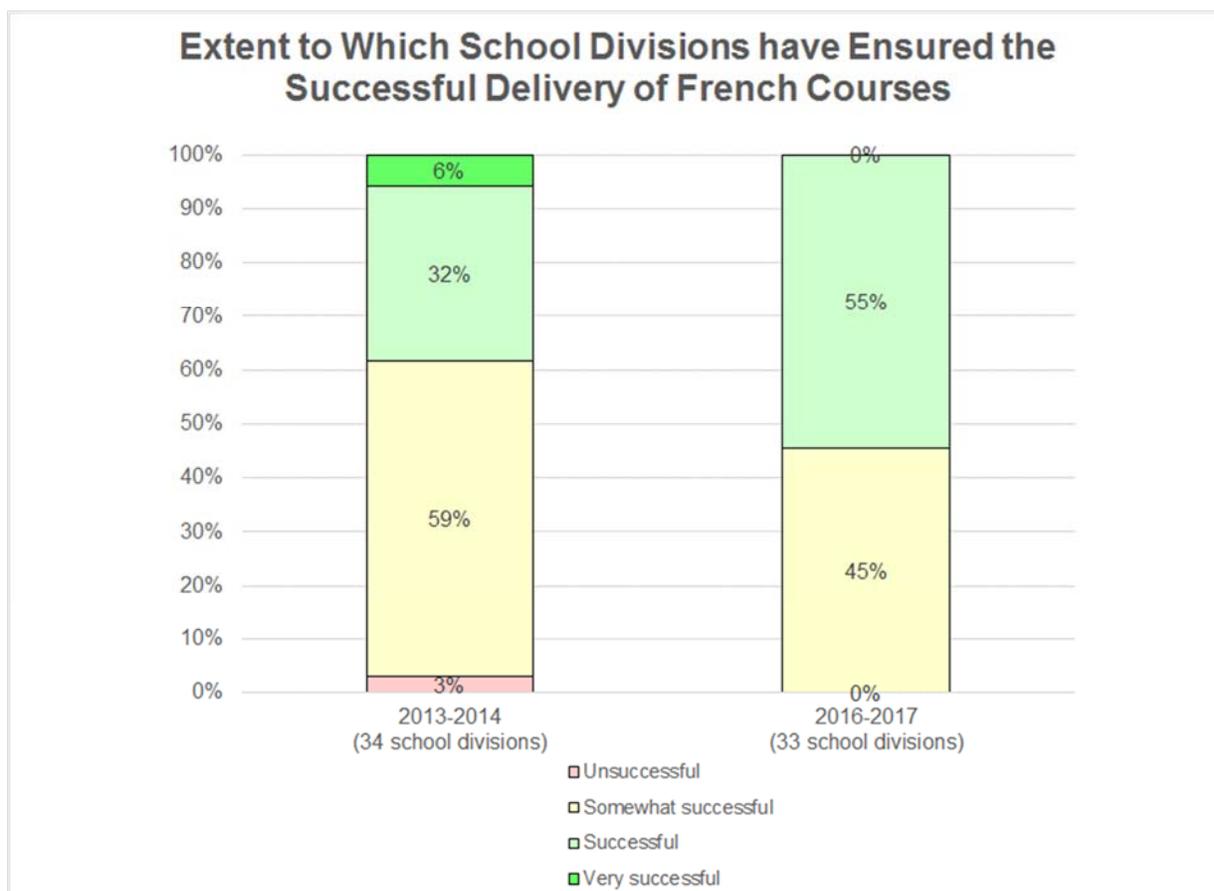
Tableau 11



On note des variations au chapitre de l'évaluation du succès lorsque les données sont divisées en fonction des trois principaux volets :

- Les divisions scolaires considèrent qu'elles ont mieux réussi à soutenir l'enseignement et l'apprentissage du français.
- Les divisions scolaires qui ont mis en œuvre des objectifs de la catégorie « Politiques et pratiques » indiquent des réussites plus marquantes dans ce volet clé.
- Malgré certains progrès, les divisions scolaires ne sont pas convaincues de leur réussite sur le plan de la sensibilisation de la communauté et de la promotion.

Tableau 12



Au cours de la période visée par le rapport, plus de divisions scolaires estiment avoir obtenu du succès (« Successful » ou « Very successful ») dans la prestation de cours de français, soit une augmentation de 38 % à 55 %. Aucune division scolaire a indiqué n’avoir eu aucun succès (« Unsuccessful ») pour l’année 2016-2017.

Conclusion

Depuis l'année scolaire 2013-2014, la Revue de l'éducation en langue française fournit un moyen d'évaluer le succès des cours de français du Programme anglais en recueillant des données et en effectuant des suivis. À l'aide de ces données, les divisions scolaires ont pu mettre en place des initiatives tablant sur les réussites et résoudre des problèmes liés à l'enseignement et l'apprentissage du français. Le dénominateur commun de ces initiatives est la détermination à assurer la réussite de l'enseignement du français pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer en français et pour découvrir les cultures francophones.

Les données ont été recueillies conformément à l'Entente Canada-Manitoba de 2013-2014 à 2017-2018 dans laquelle le gouvernement fédéral souligne l'importance de l'apprentissage du français en tant que langue seconde et réitère son engagement à aider la province à offrir à tous la possibilité d'apprendre le français. Dans le cadre de cette Entente, le Manitoba doit présenter un aperçu de ses programmes d'enseignement du français et des données de référence concernant les cibles et les indicateurs de performance. Alors que le cycle quinquennal de l'Entente s'achève, le troisième rapport provincial présente les résultats comparatifs des données recueillies durant cette période, un résumé des leçons tirées et les domaines sur lesquels les efforts seront concentrés à l'avenir.

Les autoévaluations des divisions scolaires indiquent une amélioration dans la prestation globale des cours de français qui permettent aux élèves d'acquérir des aptitudes à communiquer en français. En 2013-2014, 38 % des divisions scolaires estimaient obtenir du succès (« Very successful » ou « Successful »). En 2016-2017, une nette amélioration a été signalée, alors que 55 % des divisions scolaires estimaient obtenir du succès (« Very successful » ou « Successful »). Ces résultats sont encourageants, car ils indiquent que les élèves reçoivent une éducation de meilleure qualité en français.

Les divisions scolaires avaient tendance à concentrer leurs efforts sur le volet clé du « Soutien de l'enseignement et de l'apprentissage du français ». Depuis 2013-2014, on note une augmentation de l'ordre de 50 % à près de 75 % au chapitre des initiatives mises en place en 2016-2017 dans ce volet clé. L'accent a été surtout mis sur le renforcement des capacités du personnel enseignant au moyen d'ateliers de perfectionnement professionnel concernant la méthodologie, l'intégration de la culture, l'évaluation et les ressources. Le rapport de 2013-2014 recommandait que les divisions scolaires renforcent les capacités par le leadership et le perfectionnement professionnel afin d'améliorer les résultats dans l'apprentissage du français. Les initiatives des divisions scolaires semblent graduellement alignées sur les recommandations du rapport concernant la capacité du personnel enseignant. On peut y lire que « la solution réside dans le perfectionnement professionnel du personnel enseignant. Sans personnel enseignant possédant les compétences nécessaires, les connaissances linguistiques, le bagage culturel et la compréhension du développement équilibré de la littératie, cet objectif ne sera pas atteint » (p. 31) [traduction libre]. Bien que les pratiques pédagogiques aient fait l'objet d'un examen approfondi en 2016-2017, peu d'initiatives ciblaient spécifiquement les connaissances linguistiques du personnel enseignant.

Le rapport de 2013-2014 soulignait aussi qu'un leadership fort est un élément essentiel de la réussite de l'enseignement du français. On y mentionne qu'il est important d'avoir « des dirigeants dans les divisions et les écoles qui en font une priorité, établissent des plans, des politiques et des pratiques pragmatiques qui assurent un soutien au personnel enseignant; des dirigeants qui proposent une culture et une philosophie divisionnaires (p. ex., pratiques d'embauche, rôles et responsabilités, financement) qui deviendront les fondements de la réussite de l'enseignement du français; des

dirigeants qui tiennent compte des répercussions qu'aura l'échec de l'enseignement du français, de la maternelle à la 8^e année, sur l'acquisition du langage et la rétention des élèves du secondaire » (p. 2) [traduction libre].

Dans les données recueillies en 2016-2017, le leadership a essentiellement été démontré par des initiatives qui renforcent les capacités du personnel enseignant dans les écoles. Toutefois, le rôle de leadership doit être élargi. Les données de 2016-2017 indiquent qu'il y a eu peu d'initiatives en matière de leadership dans d'autres domaines, comme le renforcement des capacités des administrateurs, leur sensibilisation et la mise en évidence de la valeur du français; la planification dans les divisions et les écoles; les inscriptions et la rétention et le rehaussement du profil du français. Le leadership est fondamental, car il permet d'ancrer des pratiques pédagogiques efficaces qui assurent la réussite de l'enseignement du français. Sans les éléments de base apportés par un leadership fort, le personnel enseignant est moins en mesure d'être efficace. Le message lancé par les dirigeants, les directions générales et les directions d'écoles doit être clair : les cours de français sont importants et reçoivent l'appui de tout le milieu scolaire; tout le monde doit donc travailler en collaboration pour assurer la réussite des élèves.

Pour assurer la réussite des élèves, le Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba recommande que les divisions scolaires et les écoles mettent l'accent sur des initiatives qui :

- continuent de soutenir le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, notamment en ce qui concerne les connaissances linguistiques, la méthodologie et le bagage culturel;
- mettent l'accent sur le rôle des leaders dans la réussite de l'enseignement du français.

Le succès global des mesures pour soutenir l'apprentissage des élèves sera déterminé par l'efficacité des initiatives à tabler sur les réussites et à surmonter les difficultés alors que les divisions scolaires et les écoles continuent :

- d'aider les élèves à améliorer leurs compétences linguistiques;
- d'encourager les élèves à apprendre le français pour qu'ils voient cet apprentissage comme un moyen important de devenir des citoyens du monde;
- de motiver les élèves à poursuivre leur apprentissage du français au secondaire et par la suite.

Le BEF prévoit consulter les divisions scolaires concernant l'avenir de la Revue de l'éducation en langue française – français (Programme anglais) pour :

- évaluer l'efficacité du processus de la Revue et ses répercussions;
- faire participer les administrateurs des écoles et le personnel enseignant au processus de collecte de données;
- définir les critères d'autoévaluation de la réussite de l'enseignement du français;
- inclure les données relatives à la réussite des élèves comme indicateurs de l'enseignement efficace du français;
- en arriver à une compréhension commune quant à la façon dont l'apprentissage du français peut faire partie intégrante du développement de la littératie et des plans divisionnaires et scolaires en matière de littératie.